

Les programmes de coopération territoriale européenne

La coopération européenne est devenue une composante incontournable de la compétitivité, de la cohésion et du développement durable des territoires.

Qu'il s'agisse de la coopération transfrontalière (France-Espagne-Andorre), transnationale (Méditerranée et Sud Ouest européen) ou interrégionale, le Languedoc-Roussillon est concerné par divers programmes. Les actions et réseaux de coopération européens visent à renforcer les synergies de part et d'autre des frontières, à soutenir des projets à impact structurant et fédérateur, à favoriser les échanges d'expériences et à capitaliser les résultats.

Quelles sont les thématiques prioritaires ?

Ces thématiques sont celles du FEDER : Innovation ; Recherche & développement ; Développement économique ; Formation ; Environnement ; Prévention des risques naturels ; Energie ; Tourisme durable ; Valorisation des produits locaux ; Accessibilité : Transport et TIC ; Structuration territoriale ; Développement urbain soutenable ...

Budget

Zonage

Autorité de gestion

Contact

Transfrontalier FRANCE ESPAGNE ANDORRE

168,64 M €
(FEDER).
Taux d'intervention :
65 %

France : Pyrénées Orientales
(zone contiguë de l'Aude),
Pyrénées-Atlantiques,
Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne,
Ariège
Espagne : Provinces de Gipuzkoa, Navarra,
Huesca, Lleida, Girona

Consortio de la CTP
(Communauté de Travail
des Pyrénées, JACA)

STC (Secrétariat Technique Commun, JACA) :
Tél : (00-34).974.36.31.00
E-mail : info@ctp.org
www.ctp.org
(programme 2007-2013)

Transnational SUD-OUEST EUROPÉEN (SUDOE)

99,4 M €
(FEDER).
Taux d'intervention :
75 %

France : Languedoc-Roussillon, Poitou-
Charente, Limousin, Auvergne,
Aquitaine, Midi-Pyrénées ;
Espagne : Tout le territoire à l'exception des îles
Canaries
Portugal : Tout le territoire continental;
Royaume-Uni : Gibraltar

Communauté Autonome
de Cantabrie

STC (Secrétariat Technique Commun, Cantabrie) :
Tél : (00-34).942.20.79.07
E-mail : stcsudoe@interreg-sudoe.eu
www.interreg-sudoe.org

Transnational MEDITERRANÉE (MED)

193,2 M €
Taux d'intervention :
75 %

France (Corse, Languedoc-Roussillon, PACA,
Rhône-Alpes), Chypre, Espagne (Andalousie,
Aragon, Catalogne, îles Baléares, Murcie, Valence,
Ceuta et Melilla), Grèce, Italie (dix-huit Régions),
Malte, Portugal (Algarve, Alentejo), Royaume-Uni
(Gibraltar), Slovaquie.

Conseil Régional PACA

STC (Secrétariat Technique Commun, Marseille) :
E-mail : stc-med@regionpaca.fr
Coordination nationale :
Région PACA : 04.88.10.76.39
SGAR PACA : 04.91.15.61.70
www.programmemed.eu
(programme 2007-2013)

Interrégional INTERREG IV C

321 M €
Taux d'intervention :
75 %

Tout le territoire de l'Union Européenne +
Norvège + Suisse

Conseil Régional
Nord-Pas de Calais

STC (Secrétariat Technique Commun, Lille) :
www.interreg4c.net
Tél : 03 28 14 41 00
E-mail : info@interreg4c.net
Coordination nationale :
Région PACA : 04.91.57.51.96
E-mail : mjbernard@regionpaca.fr
(programme 2007-2013)

Politique de voisinage : BASSIN MARITIME MÉDITERRANÉEN

173,6 M €

117 Régions de 19 Etats membres de l'UE et des
pays partenaires partageant une même frontière
de part et d'autre de la méditerranée

Région Sardaigne

Point de contact Région PACA :
E-mail : pdibiase@regionpaca.fr
www.regione.sardegna.it/speciali/
enpicbc/fr/



UNION EUROPEENNE

Si vous êtes ...

Une administration publique, une collectivité territoriale, une chambre consulaire, un établissement public, un organisme de formation, un centre de recherche, une organisation professionnelle ; Une organisation non gouvernementale ou une fondation ; Un Groupement Européen de Coopération Territoriale ; Une association ; Un regroupement d'entreprises...

... voici les actions soutenues :

Equipements et infrastructures de petite envergure ; Information, sensibilisation, formation ; Démarches d'accompagnement ; Actions pilotes ; Mise en réseau, échange de bonnes pratiques ; Outils financiers.

Condition préalable : monter un partenariat

Un programme de coopération nécessite que l'action soit conduite de façon conjointe avec un ou plusieurs partenaires de pays différents de l'U.E., sous la responsabilité d'un chef de file (« premier bénéficiaire »).

Si vous avez un projet transfrontalier, transnational ou interrégional et que vous cherchez un partenaire pour concrétiser votre action, prenez contact avec les gestionnaires des programmes indiqués dans cette fiche, qui pourront faciliter votre recherche.

Vos interlocuteurs

Etat - Préfecture de région : Virginie Conor tél : 04.67.61.69.59

Région Languedoc-Roussillon : Claire Colin tél : 04.67.22.90.11 - Julien Latour tél : 04.67.22.93.00

Site internet Europe : www.languedoc-roussillon.eu

- > Obtenez des informations auprès de votre interlocuteur
- > Finalisez avec lui votre projet
- > Bénéficiez de son appui pendant toute la durée de votre projet

Conseils pratiques

- > N'engagez pas de dépenses avant d'avoir déposé votre dossier.
- > Avant de prendre contact avec votre interlocuteur, pour faciliter sa compréhension, pensez à préparer un bref descriptif de votre projet et à élaborer un budget prévisionnel.